

# Le Mot du Maire

L'un des moteurs de l'action de notre président de la république est l'organisation de nombreuses réformes. Après la justice, le RSA, les lycées, les régimes spéciaux de retraites, etc... notre commune est concernée par la réforme de la taxe professionnelle qui entre en vigueur en 2010 et celle des collectivités territoriales qui va suivre.

Depuis la fin des années 90, (date de passage en taxe professionnelle unique, la TPU), la taxe professionnelle était perçue par la communauté des communes du pays de Landerneau Daoulas. Elle représente une recette de 6,25 millions d'Euros sur un total de 17 millions. La Communauté reverse à chacune des 22 communes, une attribution de compensation d'un total de 4 millions, calculée sur le montant de la T.P. qu'elles percevaient respectivement à la date de passage en TPU.

La loi de finance pour 2010 institue une compensation relais pour maintenir le niveau des recettes. Pour les années suivantes, afin de limiter les pertes, l'état créera de nouvelles taxes. A l'heure actuelle, il demeure à ce sujet beaucoup d'imprécisions : Qui sera concerné par ces nouvelles taxes ? Permettront-elles de maintenir le niveau actuel des recettes pour la communauté, et par déduction pour notre commune ?

Pour ce qui est de l'organisation des collectivités territoriales il faut rappeler que depuis les lois de décentralisation de 1982, les communes, départements et régions ont conquis une importante autonomie. L'intercommunalité a également progressé durant cette dernière décennie. La réforme vise donc à s'attaquer à ce « mille-feuilles », en simplifiant ses structures et en clarifiant la répartition de leurs compétences. Il s'agit de parvenir à une meilleure gestion de leur financement, une plus grande efficacité et un allègement des coûts de fonctionnement.

J'ai noté au moins deux dispositions importantes : le projet prévoit qu'à partir de 2014, les conseillers territoriaux remplaceront les conseillers généraux et régionaux actuels. Ils seront beaucoup moins nombreux qu'actuellement. Le territoire des cantons actuels devra donc être considérablement agrandi. Le projet prévoit aussi de modifier le mode de scrutin pour l'élection des conseillers municipaux des communes de 500 à 2.499 habitants, donc la notre et ce dès les prochaines municipales. Il devient scrutin de liste, à deux tours, sans adjonction ni suppression de nom et sans modification de l'ordre de présentation. On ne pourra donc plus « rayer ». C'est un grand changement pour notre commune habituée depuis très longtemps à des listes ouvertes non limitées en nombre. Cette nouvelle donnerait de manière quasi certaine la présentation de plusieurs listes en opposition déclarée. Est-ce un progrès ?

*Je vous adresse à tous en ce début 2010, mes meilleurs vœux de bonne année.*

*Bloavez Mad*

*Pierre QUELÉMEC*

## SOMMAIRE du N° 110

La mairie communique	pages 3 et 4
Au fil des réunions du Conseil municipal	page 5
Tarifs du SIPP	page 6
Messes et calendrier des animations	page 7
GRPP	pages 8 et 9
Nouvelles de l'UNC	page 10
Art floral à Tréflévénez	page 11
ADMR	page 12
Sabana Festival	page 13
Conférence université du temps libre	page 14
Seniors, soyez acteurs de votre santé	page 15
Gym	page 16
Maison des enfants	pages 17 et 18
Clin d'œil du dernier trimestre	pages 19 et 20

PROCHAINE PARUTION EN AVRIL 2010 - DEPOSER LES ARTICLES POUR LE 15 MARS – MERCI

**MAIRIE** : 4 Route de Ty-Croas  
Tél. : 02 98 25 13 19  
Fax : 02 98 25 14 02  
**Adresse e-mail** : [mairie@lamartyre.fr](mailto:mairie@lamartyre.fr)

**Cantine** : 02 98 25 10 76

**Bibliothèque** : 02 98 25 13 01

**Regroupement Pédagogique Intercommunal**

☉ Primaire (La Martyre) : 02 98 25 13 87

☉ Maternelle (Ploudiry) : 02 98 25 15 74

**Ecole Saint Joseph** : 02 98 25 13 65

**S.I.P.P.** : 02 98 25 16 52  
Route de Ploudiry

**CLSH de Kerbrug** : 02 98 25 16 52

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI  
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30  
MERCREDI APRES-MIDI : 13 h 30 / 17 h 30  
SAMEDI MATIN : 9 h 00 / 12 h 00  
Un répondeur téléphonique pourra  
enregistrer votre demande ou  
envoyez un courriel



## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité). Vous pourrez demander votre inscription sur la liste électorale de La Martyre.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie).

Nous disposons de la liste des associations.

### ETAT CIVIL DU 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2009

#### Naissances :

Le 10 novembre : Enzo DANIELOU, 3 rue des Ormes

Le 19 novembre : Nolwenn TROEL, 9 rue de l'enclos

Le 25 novembre : Eva, Marie VIEIRA, Ty Croas

Le 22 décembre : Sohan, Dany, Michel VILAIN, Kerbiril

Le 28 décembre : Lenaïg VAILLANT, Kerestec

#### Mariage :

Un

#### Décès :

Néant

#### Année 2009 :

Naissances : 6 filles et 7 gars dont aucun ne porte le même prénom

Mariages : 2

Décès : 5

### RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

#### PARCOURS CITOYEN

Les jeunes gens qui atteignent l'âge de 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La Communauté de communes organise un palmarès des maisons fleuries.

La commune souhaiterait faire participer les habitants. Aussi vous êtes invité à embellir votre propriété afin de participer à ce concours et peut-être remporter un prix. Les conditions de participation et d'inscription paraîtront dans un prochain bulletin.

### HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02	Du 01/03 au 31/10
9h-12h // 14h-7h30	9h-12h // 14h-19h

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

### RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Ordures ménagères : lundi après-midi au domicile

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

- ⊙ les bouteilles plastiques,
- ⊙ le verre
- ⊙ le papier
- ⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel, route de Ty-Croas :

- ⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

- ⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

### COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes.

La collecte s'effectue le lundi après-midi sur l'ensemble du territoire communal en dehors d'un réaménagement des horaires pour jour férié. La communication se fait alors dans la presse.

## **URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE**

### **DEPOT DES PERMIS DE CONSTRUIRE**

- *Maison d'habitation au Keff* : DECOSTER Yann et DONVAL Sylvie, 5 rue des Garennes La Martyre

### **DEPOT DES DECLARATIONS DE TRAVAUX**

- *Remplacement de porte d'entrée* : Guy ANDRE, 6 route d'Irsiry
- *Division d'un lot* : Consorts MESCAM, le Keff
- *Remplacement du bardage du hangar* : Dany DELOUX, 10 route de Ploudiry

## **CARTE NATIONALE D'IDENTITE SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT**

### **CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)**

Pièces à fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs
- justificatif de domicile de – 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé
- 2 photos d'identité
- carte périmée ou déclaration perte ou vol
- si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte et signature)

Délai de réception : **1 mois** à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

### **SORTIE DE TERRITOIRE**

Elle est obligatoire pour tout voyage à l'étranger d'un mineur sans être accompagné d'une parentale.

Elle est délivrée gratuitement par la mairie sur présentation de la carte d'identité du mineur, du livret de famille et si séparation d'une décision du juge attestant l'exercice de l'autorité parentale.

### **PASSEPORT BIOMETRIQUE**

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Pour plus de renseignements, consulter le site : service-public.

### **LES ELECTIONS EN 2010**

Les électeurs sont invités à voter pour les régionales les dimanches 14 et 21 mars prochains.

### **CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE**

Ouest France : Jean Paul PINVIDIC  
5 Gorréquer Huella à LA FOREST LANDERNEAU  
☎ 02 98 20 38 40  
[jeanpaulpinvidic@yahoo.fr](mailto:jeanpaulpinvidic@yahoo.fr)

Le Télégramme : Laurent SEITE  
1 Résidence rurale à SAINT URBAIN  
☎ 02 98 25 03 32  
[seite.laurent484@orange.fr](mailto:seite.laurent484@orange.fr)

### **HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE DE PLOUDIRY**

A la Mairie de Ploudiry, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

### **LES PREALERTES METEO DES MAIRIES**

La Préfecture du Finistère a mis en place un schéma départemental d'alerte météorologique, qui est déjà bien sollicité depuis le début de l'hiver, pour avertir des conditions météorologiques qui pourraient engendrer des difficultés de circulation et perturber certaines activités économiques.

Ces préalertes vigilance météorologique sont affichées à la porte de la mairie pour informer l'ensemble de la population. Vous pouvez venir les consulter.

### **ANALYSE D'EAU**

Prélèvement du 14/10/2009 à la sortie du réservoir de Kerhuella à Ploudiry

Chlore libre : 0.39 mg/C12

Chlore total : 0.48 mg/C12

pH : 6.5 unité pH

Nitrates : 23 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité.

L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

**AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
REUNIONS DES 6 NOVEMBRE et 11 DECEMBRE  
2009**

*L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie*

**RESTAURANT SCOLAIRE :**

Le Conseil municipal a tranché pour une extension de sa cantine actuelle et continuer à fabriquer les repas sur place.

Cette décision est motivée par plusieurs raisons :

Les subventions pressenties ne se réaliseront pas à hauteur des espérances et le projet d'un montant de 650 000 € HT ne peut pas être intégralement supporté par la commune de La Martyre. La proposition de créer un restaurant scolaire intercommunal a été rejetée par les communes voisines qui scolarisent leurs enfants à La Martyre.

De plus, depuis la rentrée, les effectifs stagnent, voire diminuent légèrement. L'euphorie de l'urbanisme s'est également bien calmée depuis 2 ans et ne reprendra que modérément.

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF : ETUDE HYDROGEOLOGIQUE**

La commune a retenu ECR Environnement de Larmor Plage (Morbihan) pour procéder à l'étude hydrogéologique pour l'infiltration des effluents épurés pour un montant de 10 400 € HT. Ces dépenses nt subventionnées à hauteur de 80 % par l'agence de l'eau et le Conseil Général du Finistère.

**PRET RELAIS A COURT TERME DE 58 000 €**

Le Conseil décide de débloquer un prêt de 58 000 € dit prêt relais TVA pour couvrir le délai d'attente de 2 ans du remboursement de la TVA. Ce prêt est débloqué auprès du Crédit Agricole.

**MOTIONS POUR LA REFORME TERRITORIALE ET LA TAXE PROFESSIONNELLE**

Le Conseil adopte les motions proposées par l'association des Maires ruraux de France et l'association des Maires du Finistère visant la réforme territoriale et les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle.

**ADHESION DE LA COMMUNE DU TREHOU AU SIPP POUR LA COMPETENCE SERVICE TECHNIQUE**

La commune du Tréhou adhère déjà au SIPP pour la compétence « jeunesse-enfance ».

Le Conseil est favorable à son adhésion pour la compétence au service technique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**COMMERCANT AMBULANT**

Le Conseil est favorable à l'installation d'un marchand ambulant de vente de crêpes non garnies un jour par semaine en fin d'après-midi. Le stationnement proposé est celui qu'occupait le marchand de pizzas auparavant. Un droit de place de 60.00 € sera demandé pour couvrir les frais divers.

**PARTICIPATION AU NOEL DES ECOLIERS**

La commune participe au Noël des écoliers des deux écoles à raison de 5 € par enfant. 103 élèves sont inscrits à l'école publique et 117 à l'école St Joseph.

**PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS**

Il est approuvé par le Conseil municipal.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les tarifs des divers services du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry sont :

### SERVICE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour un trimestre :

- 1<sup>er</sup> enfant : 36,48 €
- 2<sup>ème</sup> enfant : 24,70 €
- 3<sup>ème</sup> enfant : 12,35 €
- A partir du 4<sup>ème</sup> enfant : gratuit.
- Tarif du ticket aller-retour journalier : 2,00 €.

### LOCATION DE LA MAISON DU PLATEAU :

Tous les utilisateurs devront verser au préalable une caution de 400 € et fournir la preuve qu'ils ont souscrit une assurance pour l'utilisation,

- Ecoles et associations du Plateau, associations extérieures d'utilité publique ou d'intérêt général : gratuit.
- Commerces, entreprises ou sociétés ayant leur siège sur le Plateau :
  - réunion, apéritif, café, arbre de Noël : 105 €
  - autres manifestations avec buffet ou repas : 210 €
- Associations, groupements, organismes sans but lucratif extérieurs au Plateau :
  - réunion, apéritif, café, arbre de Noël : 105 €
  - autres manifestations avec buffet, repas ou concert : 315 €
- Particuliers habitants sur le canton de PLOUDIRY (sans obligation de passer par un commerçant) :
  - apéritif, café : 105 €
  - buffet ou repas : 210 €

La location de mobilier se fait occasionnellement selon un tarif qu'il est proposé de fixer ainsi :

- particuliers résidant sur le Plateau :
  - table : 2,40 €
  - chaise : 0,70 €
- associations visées à l'article 1 ci-dessus : gratuit

Les conditions de location de la régie de la sonorisation qui doit être installée dans la grande salle de la Maison du Plateau :

- tous les utilisateurs devront verser au préalable une caution de 750 € et fournir la preuve qu'ils ont souscrit une assurance pour l'utilisation du matériel,
- la régie sera mise gratuitement à la disposition des écoles et des associations ayant leur siège sur le Plateau de PLOUDIRY, pour des activités entrant dans le cadre de leur objet social,
- les autres utilisateurs acquitteront la somme de 200 € en supplément du prix de la location de la salle.

### MAISON DES JEUNES

Carte d'adhésion annuelle : valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante, est fixée à 10 euros.

Tarif des activités :

- activité à la Maison des Jeunes : 2 euros,
- activité extérieure : 6,50 euros,
- repas à la Maison des Jeunes ou avec le CLSH à la cantine de La Martyre : 3 euros.

### SERVICE DE L'EAU

Branchement au réseau : 743,00 €

Abonnement : 70,26 €

Consommation :

- de 0 à 40 m<sup>3</sup> : 0,39 € le m<sup>3</sup>
- de 41 à 100 m<sup>3</sup> : 1,24 € le m<sup>3</sup>
- de 101 à 200 m<sup>3</sup> : 1,07 € le m<sup>3</sup>
- + 200 m<sup>3</sup> : 0,72 € le m<sup>3</sup>

### FOSSOYAGE

Par inhumation ou exhumation : 190,00 €

Dépôt d'une urne dans le columbarium : 30,00 €

### HORAIRES DES MESSES sur le PLATEAU

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVENEZ
<b>JANVIER</b>					
Dimanche 17	10 h 30				
Dimanche 24			10 h 30		
Dimanche 31					10 h 30
<b>FEVRIER</b>					
Dimanche 07		10 h 30			
Dimanche 14	10 h 30				
Dimanche 21	10 h 30				
Dimanche 28			10 h 30		
<b>MARS</b>					
Dimanche 7					10 h 30
Dimanche 14		10 h 30			
Dimanche 21	10 h 30				10 h 30
Dimanche 28	10 h 30				
<b>AVRIL</b>					
Vendredi 2	15 h Célébration pénitentielle				
Samedi 3			20 h Veillée pascale		

En raison de travaux l'église du Tréhou est indisponible.

**Ensemble Paroissial du Plateau.** Il est parfois difficile de trouver des lecteurs, des animateurs et surtout des musiciens pour nos célébrations dominicales.

Nous invitons tous les volontaires à venir à la maison inter paroissiale, à Ploudiry, un samedi entre 10 h 30 et 12 h 00, pour s'inscrire sur le planning affiché dans l'entrée pour les mois de janvier, février et mars 2010. Nous vous remercions.

L'équipe pastorale.

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
<b>JANVIER</b>			
Samedi 9	Repas africain	MDP La Martyre	Asso.Ivoiro-française du 29
Samedi 16	Assemblée générale	Foyer St Pierre	Anciens combattants
Samedi 30	Soirée crêpes	MDP La Martyre	Familles rurales du Plateau
<b>FEVRIER</b>			
Dimanche 14	Raclette	Salle polyv.Loc Egui	Ass quartiers/Amic retraités
Samedi 20	Tournoi de hand	Salle OS Ploudiry	Club de Sizun-Ploudiry
Dimanche 28	Concours de dominos	MDP La Martyre	UNC
<b>MARS</b>			
Mercredi 3	Concours de dominos pr le secteur	MDP La Martyre	Ainés ruraux
Samedi 6	Tournoi de hand	Salle OS Ploudiry	
Samedi 6	Soirée crêpes	Tréflévénéz	Comité des loisirs
Dimanche 21	Concours de dominos	MDP La Martyre	Club des chênes
Samedi 27	Moules frites	MDP La Martyre	APE
Dimanche 28	Foire puériculture	MDP La Martyre	Famille rurale

AVRIL			
Sam. 3 ou 27/03	Chasse à l'oeuf	MDP La Martyre	Amicale laïque
Samedi 10	Carnaval à Landerneau		
Samedi 17	Repas sauté de porc	SIZUN	Club de hand
Dimanche 18	Kig ha farz	MDP La Martyre	Asso Mein Ha Diri



### Randonnées traditionnelles du Dimanche après-midi

	Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
1	03/01/2010	14H	Pencran	Parking de la salle polyvalente	J.Le Lann M.Abgrall
2	17/01/2010	14H	Ploudaniel	Parking de l'église (route de Lesneven)	R.Ily D.Guével
3	31/01/2010	14H	Lampaul Guimiliau Ste Anne	Parking de la chapelle Ste Anne RDV Route de St Jacques (13H45)	J.Le Lann R. Perrot
4	14/02/2010	14H	Plougourvest	Parking route de Plouzévéde Cov. "Casino" Landivisiau (13H40)	B. Abalain S. Caradec
5	28/02/2010	14H	Gouesnou Vallée de la Penfeld	Place du centre bourg	D. Guevel S. Caradec
6	14/03/2010	14H	Commana Le Mougau	RDV Ty douar 13H45	Y. Gendron Y. Le Borgne
7	28/03/2010	14H	St Vougay Chapelle St Jean	RDV Bourg de St Vougay 13H45	B. Abalain R.Ily
8	11/04/2010	10H30 14H	Journée Logonna Daoulas	Parking terrain de foot Route du Bendy	M.Abgrall J. Le Lann

**A NOTER** : Séjour randonnée dans les Pyrénées 1 juin au 7 juin 2010. (Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Janine LE LANN tél.: 02.98.25.10.66)



A l'aube de cette nouvelle année, la présidente et les membres de l'association présentent aux lectrices et lecteurs de ce bulletin communal, tous leurs meilleurs vœux pour 2010.



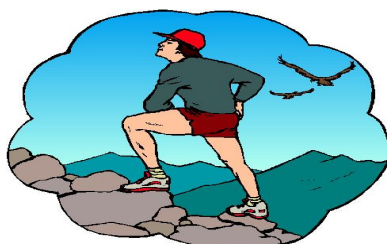
### Randonnées traditionnelles du Jeudi après-midi

	Date	Heure	Lieu	Rendez-vous	Organisation
1	07/01/2010	14H	St Urbain	Parking Ty Kreisker	M.Abgrall Y. Le Borgne
2	21/01/2010	14H	St Thonan	Parking de la mairie	S. Caradec D. Guével
3	04/02/2010	14H	Hanvec Circuit de la Madeleine	Bourg de Hanvec	M.Abgrall M. Le Deun
4	18/02/2010	14H	Tréfléz Keremma	Camping municipal de Keremma Cov. Magasin vert 13H30	R. Ily B. Abalain
5	04/03/2010	14H	Guiclan	Bourg	B.Abalain Y. Gendron
6	18/03/2010	14H	St Frégant	Parking de l'église Cov. Magasin vert 13H30	D. Guével S. Caradec
7	01/04/2010	14H	Loc Eguiner Ploudiry	Bourg	Y.Le Borgne P. Le Dall

#### PETITE POËSIE :

"Prendre le chemin c'est partir d'un lieu de vie pour aller vers un autre lieux de vie.....  
C'est aller à la rencontre de la différence."

J. Freyssinet.





## Nouvelles de la section locale des Anciens Combattants de Ploudiry- La Martyre- Tréflévénéz

Le dimanche 15 novembre, la section locale des anciens combattants, s'est réunie à La Tréflévénéz pour commémorer l'armistice mettant fin à la grande guerre. Auparavant avait eu lieu à Ploudiry et à La Martyre une remise de gerbe aux monuments aux morts de ces deux communes, présidée par leurs Maires respectifs.

A l'issue de l'office religieux, tous les participants se sont rendus au monument aux morts, où Madame le Maire a fait lecture du message de Monsieur le Ministre des Anciens Combattants, suivie d'un dépôt de gerbe, et d'une minute de silence à la mémoire des victimes des différents conflits. Par leur présence, les enfants de l'école ont manifesté ainsi leur devoir de mémoire.

Au cours de cette cérémonie, Mr. Yves LE LANN Secrétaire des Anciens Combattants de la section a procédé à plusieurs remises de décorations:

- Le Titre de Reconnaissance de la Nation à Mr Louis LEON de Tréflévénéz à Mr Joseph BERROU et Jean-Pierre DONVAL tous deux de Ploudiry
- L'insigne de Porte-drapeau à été remis par Lucien DONVAL, Vice-président de la Section à Mr. Yves LE DROFF de Ploudiry.

Un apéritif offert par la municipalité clôturait cette cérémonie. Les anciens combattants et leurs épouses se retrouvaient ensuite pour partager un repas en commun dans la salle communale dans une ambiance très conviviale.

Les décorés en présence des enfants  
devant le monument aux morts



D'autre part, le mercredi 5 décembre, une délégation de quatre anciens combattants s'est aussi rendue à PLEYBEN devant le mémorial érigé à la mémoire des 419 jeunes finistériens morts en Afrique du Nord au cours des années 1952 – 1962, afin de leur rendre hommage, au cours de cette traditionnelle cérémonie commémorative.

### Quelques dates à retenir :

- ↳ L'assemblée générale : Le **16 janvier 2010** au Foyer St Pierre de PLOUDIRY à 14h30.
- ↳ Le concours de dominos : Le dimanche **28 février 2010** à La Martyre.
- ↳ L'Assemblée départementale statutaire : Le Samedi **6** ou **13 mars 2010** à PONT-AVEN.
- ↳ Le congrès départemental : Le dimanche **11** ou **18 avril 2010** à CONCARNEAU.

A l'aube de cette nouvelle année, le président et les membres du bureau de l'association locale de l'U.N.C. présentent aux lectrices et lecteurs de ce bulletin communal, tous leurs meilleurs vœux pour 2010.

**BLOAYEZ MAD d'An Holl**  
Le Bureau

## ART FLORAL A TREFLEVENEZ

Tous les 3èmes mardis de chaque mois, les adhérentes se réunissent à la salle municipale pour créer une composition adaptée aux différentes saisons, l'ambiance y est conviviale.

Même débutante, vous pouvez venir les rejoindre de 18 h 30 à 20 h 30.

**Pour tous renseignements, s'adresser à :**  
**Geneviève KERDONCUFF, Présidente,**  
au 02 98 25 17 79  
**ou Laurence DIVERRES, animatrice,**  
au 02 98 90 71 74



**ADMR**  
**Association de Service à Domicile**  
**49 bis rue de l'Argoat**  
**29450 SIZUN**  
**02 98 24 10 88**

Suite aux différents articles parus dans la presse, les interventions de l'ADMR continueront.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de :  
9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Tous les mardis après-midi et les jeudis matins, les bureaux sont fermés au public, une permanence téléphonique est assurée, n'hésitez pas à nous laisser un message, une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

**L'ADMR À TOUS LES ÂGES DE LA VIE :**

**NAISSANCE MALADIE D'UN PARENT SORTIE D'HOSPITALISATION**  
**PERSONNE ÂGÉE OU HANDICAPÉE MÉNAGE CONFORT**

\* \* \* \* \*

**POPULATION LEGALE EN VIGUEUR A COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2010  
A LA MARTYRE**

Population municipale : 749  
Population comptée à part : 9  
Population totale : 758





## **SABANA Festival, 3ème Edition Journée Solidaire pour le Rwanda.**

**SAMEDI 28 Aout 2010**

**SABANAFESTIVAL**

**Maison Du plateau**

**La Martyre.**

L'association Mignouned Solidarité Rwanda et l'organisation de SABANA Festival, vous souhaitent une très bonne année 2010 et remercient tous ceux qui ont pu participer de près ou de loin aux deux premières éditions de SABANA Festival, Journée solidaire pour le Rwanda. (Le Samedi 6/09/08 et le 05/09/09)

Cette année encore, nous mettons en place la troisième édition de notre festival, avec quelques nouveautés.

Durant cette journée, vous pourrez découvrir un marché Africain/Bretagne, différentes démonstrations (Trial/Moto et Musique). Un repas Africain vous sera proposé ainsi qu'un concert de solidarité qui conclura cette journée magnifique.

Afin de poursuivre la mise en place cette édition, nous recherchons toutes idées, partenariats, personnes motivées pour nous donner un coup de main (Matériels, humains, financiers). Des réunions d'informations seront mises en place durant l'année, (Fin Janvier/Avril/Juin) ouverte au public. (Les dates seront communiquées par voies de presse)

Merci et encore Bonne Année 2010

Org : Association Mignouned Solidarité Rwanda

### **Contact sur le plateau :**

*Guilpain Thomas au 06 26 39 03 44.*

*solidarite-rwanda@live.fr*

*Vice président de Mignouned Solidarité Rwanda*

*Organisateur de SABANA Festival.*



**JEUDI 18 FEVRIER 2010**

**A 14 heures**

**Salle du FAMILY à LANDERNEAU**

**CONFERENCE (OUVERTE A TOUS)**

**ORGANISEE PAR L'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE  
DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS**

**Entrée : 4 euros (gratuit pour les adhérents de l'UTL)**

**LES OUTILS DE LA GENETIQUE :  
PROGRES RECENTS ET PROBLEMES ETHIQUES**

**Par le Professeur Claude FEREC  
Directeur du Laboratoire de Génétique moléculaire INSERM à Brest**

Depuis la découverte de la structure de l'ADN en 1953, des progrès considérables dans la recherche ont permis de décrypter le génome humain : aujourd'hui la grande majorité des gènes responsables de maladies sont clonés et connus.

Formidable espoir pour les patients atteints de maladies aujourd'hui incurables, ces progrès de la science doivent s'accompagner d'une réflexion éthique forte. Notre génome est un patrimoine à protéger : c'est tout l'enjeu de la non brevetabilité du génome humain, de l'interdiction du clonage reproductif, du consentement éclairé qui doit précéder toute recherche dans ce domaine.

Service Action Elus MSA

Bertrand LE BOURHIS

☎ 02.98.85.59.11

☎ 06.85.07.56.85

La MSA du Finistère, en partenariat avec la Fédération des Aînés Ruraux, organise sur le canton de **PLOUDIRY** une action intitulée « Seniors, soyez acteurs de votre santé ».

Cette action s'adresse à toute la population de plus de 60 ans, qui réside sur le canton, quel que soit son régime de sécurité sociale. Elle vise également son entourage familial et toutes les personnes qui l'aident au quotidien.

Une conférence, ouverte à tous, est organisée le :

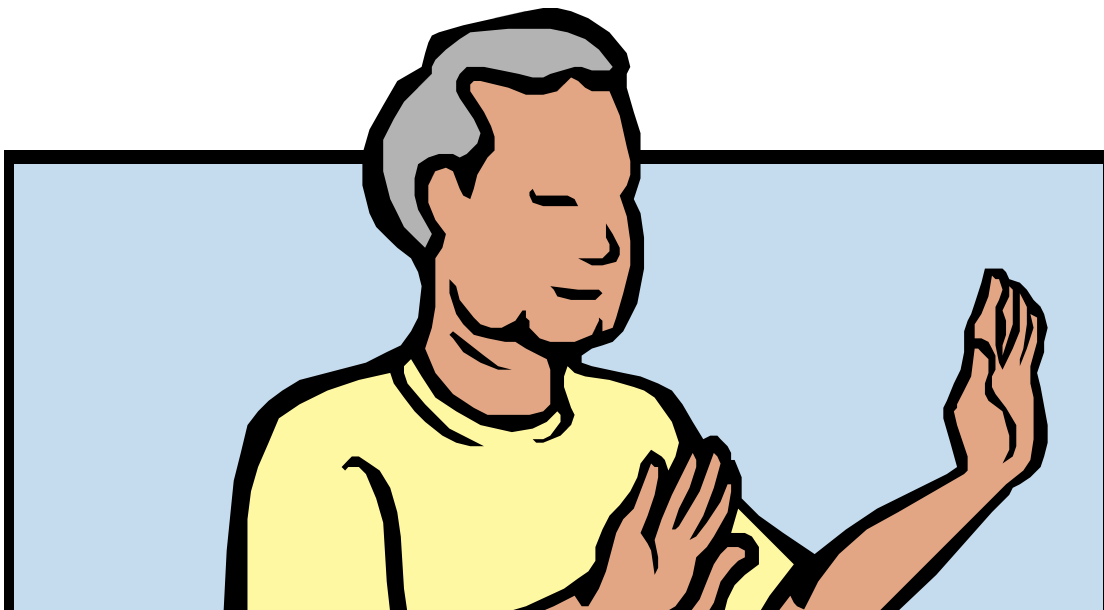
**Lundi 15 février 2010,  
à 14 h 30  
Au Foyer Saint-Pierre  
De PLOUDIRY**

Durant la conférence, les éléments clés du « bien vieillir » seront évoqués :

- Besoins nutritionnels
- Prévention des chutes
- Sommeil
- Médicaments

A l'issue de cette rencontre, un agenda de santé sera proposé aux participants. Chacun pourra s'inscrire aux ateliers qui seront mis en place.

Venez nombreux.





**Le club de gym de la Martyre vous souhaite  
les meilleurs voeux en cette nouvelle année  
2010.**

Vous souhaitez prendre soin de vous, conserver vitalité et  
énergie, venez nous rejoindre.

Encadré par des professionnels du sport ;  
Gilles, Mi-thé, Isabelle et Marie-france,

Faisons du bien à notre corps  
En musique et dans la convivialité ;

À partir de 4 ans pour les enfants  
et sans limite d'âge pour les adultes.  
Voici le panel des cours proposés sur le plateau.



Fédération Française EPMM  
Sports pour Tous  
www.sportspourtous.org

**Vous allez  
ADORER!**

**CLUB DE GYM LA MARTYRE**

Lundi 20h30  
STEP à Loc-Eguiner  
Mardi 9h00  
GYM d'ENTRETIEN à La Martyre  
Mercredi 19h15  
GYM TONIQUE à La Martyre

GYM ENFANTS 7-11ans  
Mercredi 10h00 à La Martyre  
GYM ENFANTS 4-6 ans  
Mercredi 11h00 à La Martyre

GYM DOUCE  
Lundi 14h00 à La Martyre  
Vendredi 14h00 à Loc-Eguiner

Contact Hélène  
02 98 25 13 83  
06 42 92 01 56

## ORGANISATION DE LA FETE DU CHEVAL

L'association « Les Cavaliers du Plateau » organise la fête du cheval à La Martyre depuis maintenant 2 ans.

Pour la 3e édition, nous sollicitons toutes les bonnes volontés pour organiser et nous soutenir bénévolement (que ce soit association ou habitants du plateau).

Chacun a son rôle à jouer pour sa réussite et pérenniser cette manifestation importante sur le plateau.

**Une réunion de préparation sera organisée le 15 janvier 2010 à Saint Urbain, dans notre local de Pont Prenn, route de Kerzulec à 20h.**

PS : pour vous y rendre, il faut prendre la route du golf, au carrefour aller vers Saint Urbain; une fois passé le panneau entrée de bourg, c'est la 1ere route à gauche ( route de Kerzulec); pour vous repérer il y a un panneau jaune en hauteur avec notre logo dessus; arrivé là vous verrez un portail en ferraille sur votre gauche, vous êtes arrivé).

Pour tous renseignements : 06 32 25 12 04 ou [pascal.guilpin@treflevenet.fr](mailto:pascal.guilpin@treflevenet.fr)\*





# BULLETIN TRIMESTRIEL



*Edition de décembre 2009 N°08*

## **Anniversaire : les 10 ans de Pirouette**

Samedi 21 novembre 2009 : Quelle agitation à La Maison du Plateau ! La Maison des Enfants fêtait les 10 ans d'existence de son activité petite enfance « Pirouette ». Pendant 10 ans, 120 enfants ont participé à PIROUETTE.

Et ce matin là, une ribambelle d'enfants, leurs parents, les élus du Plateau, des assistantes maternelles non adhérentes ont découvert ou redécouvert à travers des ateliers animés par les assistantes maternelles, les activités de PIROUETTE. Chacun s'est plongé dans les souvenirs à travers la diffusion d'un diaporama et des films, notamment de l'an 2000. Les membres de l'association, toujours très actifs, rencontraient les familles autour d'un café-gâteau. L'association et les assistantes maternelles ont, ensemble, réussi cette matinée récréative.

Rendez-vous est pris en 2019 pour vos enfants.



## **Communication du bureau**

Le 22 octobre dernier a eu lieu l'assemblée générale de votre association Familles Rurales du plateau de PLOUDIRY. Vous étiez nombreux pour ce rendez vous annuel, pour écouter et valider notre rapport d'activité et financier suivi d'un film sur le quotidien et les nombreuses activités de la maison de vos enfants. De plus, nous avons présenté la nouvelle organisation de votre association sous forme de plusieurs commissions ouvertes aux membres du bureau, aux parents de l'association et à tout public. Notre but est de vous impliquer davantage pour trouver des nouvelles idées tout en respectant les souhaits de vos enfants. Les commissions sont les suivantes ; le bureau, communication, événementiels, pirouette, accueil de loisirs, passerelle et autres associations. Vous pouvez vous y inscrire à la maison des enfants en donnant votre adresse Mail ou votre numéro de téléphone et pour obtenir plus d'informations vous pouvez contacter Nelly PERON au 02.98.25.18.65 en soirée. A l'issue de cette assemblée a eu lieu l'élection du nouveau bureau :

- Présidente : Nelly Péron
- Vice-présidente : Kristell Quentric
- Secrétaire : Isabelle Abautret
- Vice-secrétaire : Sophie Baron
- Trésorière : Nathalie Franck
- Vice-trésorière : Fabienne Donval

Les autres membres de l'association sont : Gwen DONVAL, Anne HOREL, Christelle SALAUN, Anne POULIQUEN, Marie Pierre LE BERRE, Bernadette RAGONDET

Tanguy nous quitte à l'issue du remplacement congé parental de Céline qui a réintégré l'équipe depuis le 9 novembre dernier. Nous lui souhaitons un bon retour parmi nous et une bonne continuation à Tanguy que nous remercions pour son travail durant ces deux années.

L'ensemble des membres de votre association vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

## Pirouette

Pirouette s'achève cette année avec le musicien Ronan. Au fil du trimestre, durant 45 minutes chaque jeudi, les enfants ont pris de l'assurance, ont eu du plaisir à se trémousser seul ou en ronde, ont été curieux de découvrir les instruments, se sont ouverts aux autres.

En photo : les deux benjamins du 1<sup>er</sup> groupe.

En Janvier, avec Sarah, les enfants partent à la découverte de leur corps avec des exercices de motricité et de gymnastique.

Il reste quelques places.



## Passerelle

Le groupe d'animation passerelle s'est retrouvé pour l'avant dernière fois de l'année le mercredi 11 novembre. 10 enfants se sont éclatés sur le thème du " théâtre, improvisation " à la salle multifonction de la MARTYRE. Ils étaient encadrés par Céline et Marie-Hélène. Les enfants ont pu découvrir que le théâtre n'est pas si aisé et demande beaucoup d'imagination et d'énergie. Le **PROCHAIN RENDEZ-VOUS** aura lieu le **16 décembre** pour une " surprise " à la maison des jeunes.

## Communications

Plus pratique, plus écologique ! Recevez le bulletin trimestriel **par e-mail** ! Laissez-nous votre e-mail à l'accueil de la Maison des Enfants à LA MARTYRE ! Ou envoyez-la à l'adresse suivante : **[fr.plateau.communique@gmail.com](mailto:fr.plateau.communique@gmail.com)**.

Aide aux devoirs : il faudrait plus de bénévoles pour pouvoir faire fonctionner l'activité. Alors, si vous voulez aider les enfants ou si vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé, n'hésitez pas à nous contacter. Jetez vous à l'eau ; il n'est vraiment pas nécessaire d'être instituteur pour accompagner ces enfants.

Faites appel à votre imagination ! Nous cherchons un nom au bulletin trimestriel. Le nom le plus original qui aura été proposé, sera choisi. Une boîte anonyme est disponible à l'entrée de la maison des enfants. Laissez-y vos idées !

Comme tous les ans, l'association organise un repas crêpes et une foire à la puériculture. Ces deux événements auront lieu respectivement les **samedi 30 janvier** et **dimanche 14 mars 2010**.

## Maison des enfants

C'est les enfants qui en parlent le mieux :

« *Qu'est ce que vous avez aimé pendant les mercredi de novembre?* »

« On a été chercher du bois, de la paille, des fougères pour faire la cabane ».

« Ben aussi y a un escargot qui a sortie ses œufs »

« On a fait un grand Totem et des « makaras » (maracas) ».

« On a fait des bracelets indiens avec des perles, sauf que le mien est cassé ».

« C'était bien tout le truc indien ».

« Les chansons petit lapin c'est bien »

## Maison des jeunes

Différentes activités sont présentées à la maison des jeunes :

Des loisirs, (mercredi, vendredi, samedi, vacances)

Des séjours, (été)

Des projets, (à l'initiative des jeunes)

Du service baby-sitting,

Organisation d'anniversaire.

Renseignements et inscriptions avec Christelle au 06 99 40 07 12 ou 02 98 25 12 38







DETAILS DE L'ARC DE TRIOMPHE APRES LES  
TRAVAUX DE RESTAURATION  
DE CET AUTOMNE 2009



EPISODE NEIGEUX DE CE WEEK-END DU 9 et 10 JANVIER

